

Référence

TET102

**TÊTE DE DÉTECTION DE FUMÉE
AVEC EMBASE**

FICHE TECHNIQUE n°

T 9027

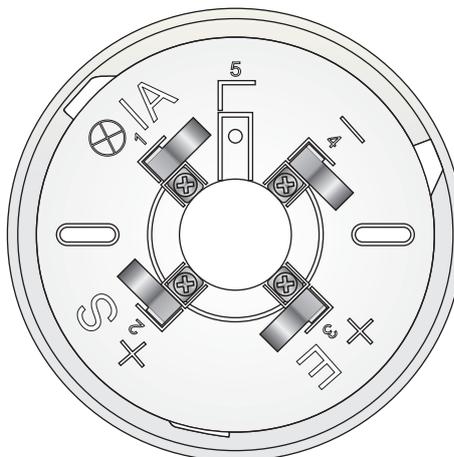
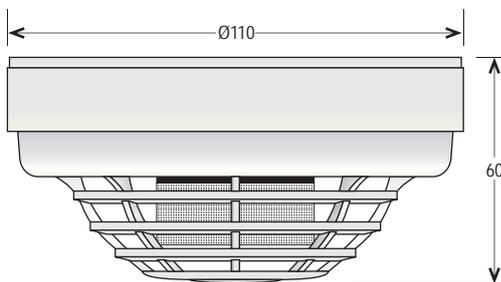
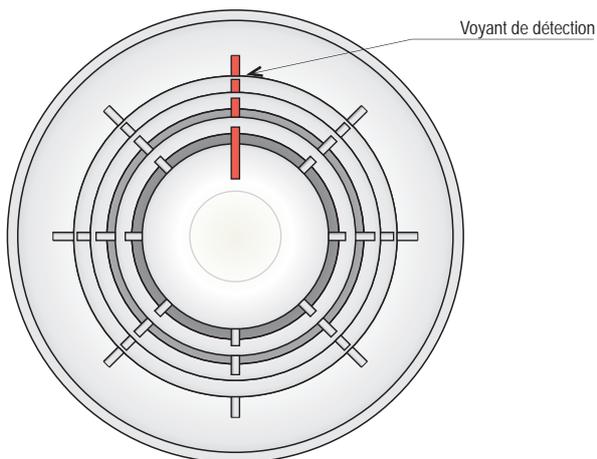
indice -

DESCRIPTIF



La tête de détection est destinée à équiper les centrales électriques JOFO ou les systèmes de type S.D.A.D.

La tête de détection se compose:
- d'une partie socle.
- d'une partie élément sensible.



Embase

Cotes en mm.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

OPTION(S)

MATIÈRE(S) PRINCIPALE(S)	Matériaux de synthèse
TYPE DE DÉTECTEUR	Détecteur Optique
NORME DE RÉFÉRENCE	EN 54-7
POIDS AVEC SOCLE	130 g
ALIMENTATION	24 Vcc
FIXATION	par 2 vis Ø 4mm, entraxe 75mm

ACCESSOIRES

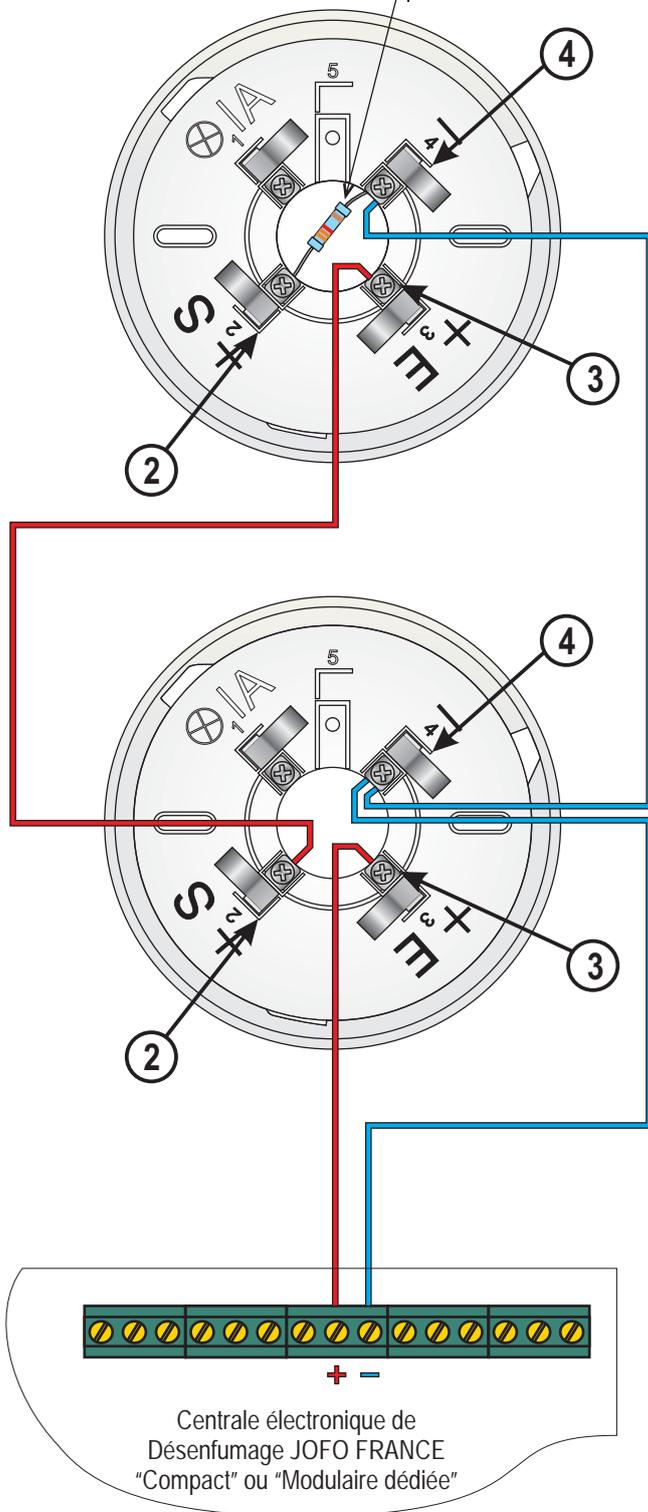
Aérosol d'essai.
Résistance de 3,3 K Ω



TOUS DROITS RÉSERVÉS. NOS PRODUITS POUVANT FAIRE L'OBJET DE MODIFICATIONS, CE DOCUMENT NE PEUT ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME CONTRACTUEL.

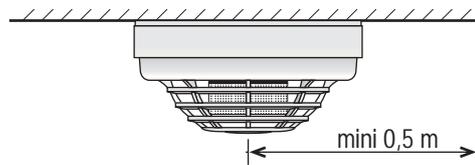
CÂBLAGE

Le dernier détecteur
doit être équipé
d'une résistance de 3,3 K Ω



MISE EN PLACE

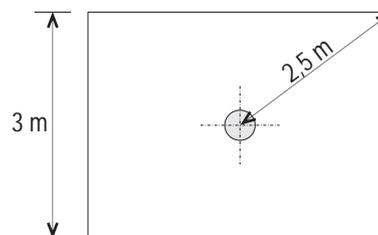
La tête doit être orientée vers le bas et affleurée au plafond.



La tête doit être positionnée à plus de 0,5 mètre d'un mur ou d'un élément (gaine, poutre, etc.) de plus de 15 cm de hauteur (exception faite pour les couloirs et les conduits de moins d'un mètre de large).

La surface maximale de protection généralement admise est de 60 m² et une distance maximale de 5,8 m pour un local de hauteur maximale de 12 m.

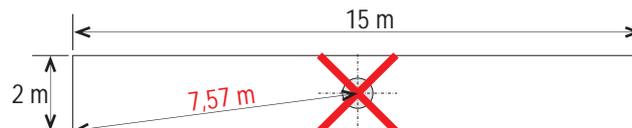
L'implantation des têtes de détection consiste à les positionner de façon à ce que la distance entre le détecteur et l'endroit le plus éloigné de la zone à surveiller soit inférieure à 5 mètres.

Exemple n°1 d'implantation:

Le local à surveiller fait moins de 60 m² (4 x 3 = 12 m²).

La tête de détection étant placée au centre du local, la distance entre la tête de détection et le point le plus éloigné de la zone à surveiller fait moins de 5 m (2,5 m).

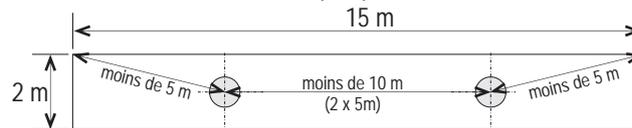
Le local ne nécessite donc qu'une tête de détection.

Exemple n°2 d'implantation:

Le local à surveiller fait moins de 60 m² (2 x 15 = 30 m²).

La tête de détection étant placée au centre du local, la distance entre la tête de détection et le point le plus éloigné de la zone à surveiller fait plus de 5 m (environ 7,57 m).

Une tête de détection ne suffit pas pour ce local.



Avec 2 têtes de détection la distance entre la tête de détection et le point le plus éloigné de la zone à surveiller fait moins de 5 m. Ecartement entre les 2 têtes de détection moins de 10 m (2 x 5m).

ENTRETIEN

Procéder deux fois par an à des essais de déclenchement à l'aide d'un aérosol spécifique pour détecteur de fumée. Ces essais doivent être réalisés par une entreprise qualifiée.